

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

Présents : ROUGEOT Pierre-Jean - FIS Catherine - RAMEYE Joëlle - BARON Olivier - BOYER Coralie - BOYER Stéphan - DELAVAUT Yannick - GILLOTEAU Évelyne - LABONNE Serge - MULLER Véronique - ROCHETEAU Françoise

Absents excusés : SÉGALAS Yvan - DOTTE Sophie.

Absents représentés : GHORRA Nicolas - ORCIERE Marc.

Secrétaire de séance : MULLER Véronique.

SALLE DE MOTRICITE

Monsieur le Maire propose de voter le choix des entreprises :

Lot revêtement sol et peinture :

Entreprises	Prix HT
Atelier du sol	3.296,52€
Meditrag	6.839,00€
Atout sol	-

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de l'Atelier du sol. CM adopte à l'unanimité.

AIRE DE JEUX ET BRASSENS

Entreprises	Prix HT
HM Façades	14€/m ² (2254€+1358€)
Talleu	14.50€/m ²
SLC	-

Monsieur le Maire propose de retenir l'offre de HM Façade au prix de 14€ HT/m². CM adopte à l'unanimité.

INTERCOMMUNALITE

Monsieur le Maire rappelle les éléments évoqués lors de la dernière réunion du CM. Il propose de donner un avis favorable à la proposition de Monsieur le Préfet concernant l'intégration de la Commune d'Abeilhan à la Communauté de Communes des Avants Monts. CM adopte à l'unanimité. Monsieur le Maire indique que Monsieur le Préfet souhaite que chaque Commune se positionne sur les propositions faites aux autres communes. Monsieur le Maire propose au CM de prendre une position de principe de soutien aux décisions qui seront prises par les conseils municipaux des communes de la Communauté de Communes Pays de Thongue. CM adopte à l'unanimité.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Sourire d'enfants : 400€, Chasseurs et Propriétaires : 600€. CM adopte à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Rentokil : Monsieur le Maire propose un devis d'un montant de 3.080€ HT pour empêcher les pigeons de nicher dans le clocher de l'église. CM adopte.
- 2) Courrier enfants de l'école : Monsieur le Maire lit le courrier envoyé par les élèves pour remercier le CM de la participation au voyage scolaire.
- 3) Rassemblement citoyen : Monsieur le Maire souhaite remercier Mme BOYER pour avoir organisé ce rassemblement devant la mairie.